

Lettre de saison 2022 n°1 : Mises en réserve hivernale - Vallée du Rhône méridionale

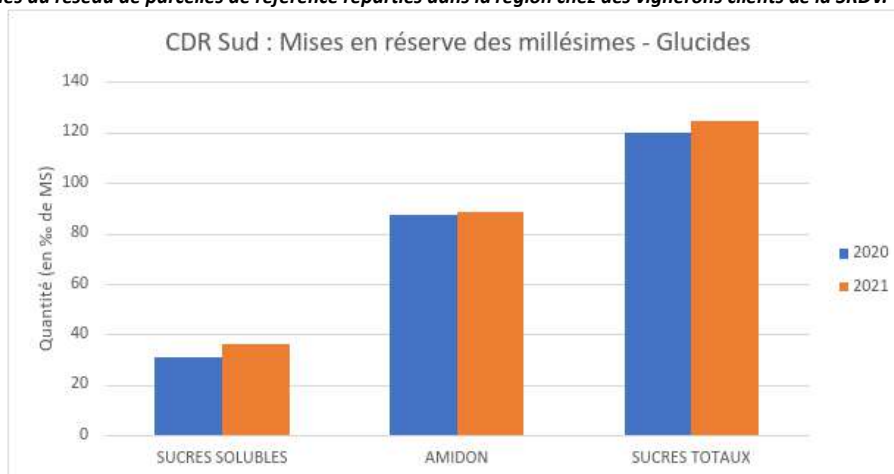
L'analyse de sarments est le reflet des mises en réserve de la vigne. Elle est très dépendante des conditions de fonctionnement physiologique de la vigne au cours du cycle précédent jusqu'à la chute des feuilles. Les conditions climatiques du millésime précédent ont un rôle prépondérant sur ces réserves. La qualité et la quantité de ces réserves vont directement impacter les conditions de débourrement de la vigne ainsi que le début de sa croissance. Connaître les mises en réserve des vignes permet donc d'anticiper le démarrage du millésime, et de se donner l'opportunité d'accompagner précocement la vigne en fonction de son équilibre.

Fin d'année 2021 :

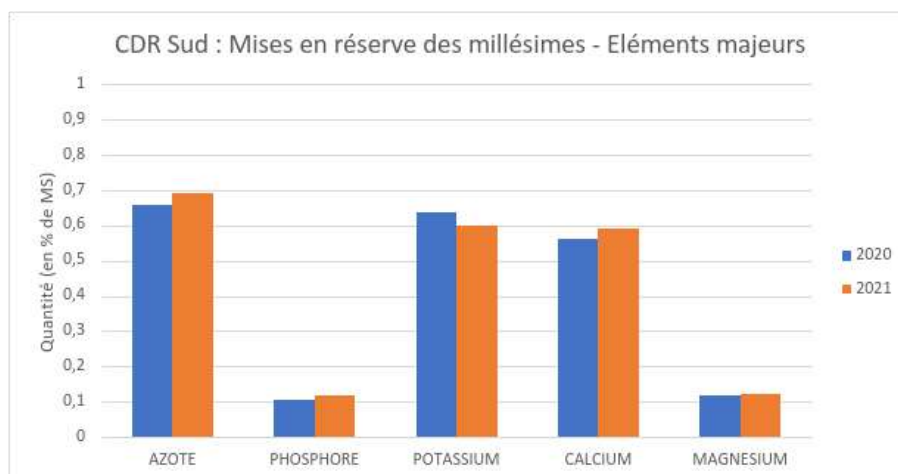
Les températures pas excessivement chaudes d'août et de septembre n'ont pas permis à la vigne de mûrir rapidement et de rattraper le retard dû au gel. Les vendanges ont été tardives et perturbées par des pluies répétées en septembre et début octobre. Elles ont gêné la maturation du raisin et parfois causé une dégradation de l'état sanitaire. Les pluies importantes du 15 septembre, du 25-26 septembre et du 3-4 octobre ont obligé à vendanger bon nombre de parcelles avant la maturité. Si globalement l'année a été un peu plus sèche que la normale, le décalage du millésime dû au gel et les pluies d'automne ont permis un maintien du feuillage tardif là où il était protégé.

Les mises en réserves :

Les données sont issues du réseau de parcelles de référence réparties dans la région chez des vignerons clients de la SRDV.



Les réserves glucidiques sont moyennes, à un niveau équivalent à celui de l'an dernier. Le gel a poussé la vigne à puiser dans ses réserves pour régénérer des rameaux. En revanche, le maintien tardif du feuillage a permis une reconstitution partielle des réserves. Le démarrage de cycle doit être surveillé avec attention, notamment pour les parcelles les moins vigoureuses ou celles pour lesquelles la charge de bourgeons est importante. Si le printemps est frais, la croissance risque d'être ralentie sur ces vignes et il conviendra de réagir rapidement.

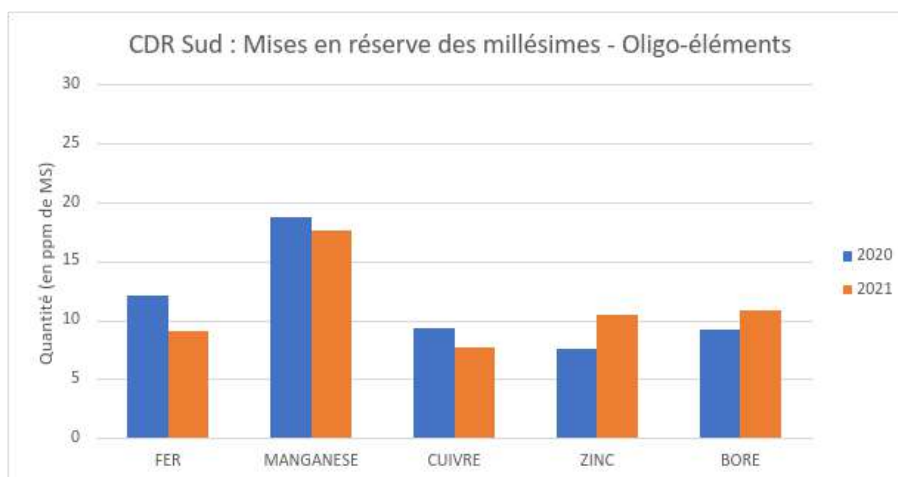


Les réserves azotées sont en hausse du fait des pluies de septembre qui ont relancé l'activité de minéralisation des sols encore chauds. Dans l'absolu, ces valeurs restent moyennes, ce qui permet un développement végétatif correct en début de cycle. Si le printemps reste sec et frais, l'activité du sol risque d'être limitée et cela pourra limiter la pousse et la vigueur.

En 2021, la vigne a bien assimilé le phosphore, les réserves sont hautes. C'est favorable au développement du chevelu racinaire lors de la reprise végétative au printemps.

Les réserves de potassium, et calcium sont stables par rapport à l'an dernier et elles sont moyennes. Les parcelles qui ont le plus fortement gelé et n'ont pas produit n'ont pas exporté de potassium. Il n'est donc pas nécessaire d'apporter cet élément en fertilisation ce printemps, sauf en cas d'historique de manque.

Les réserves de magnésium sont assez basses. Cet élément est essentiel au fonctionnement photosynthétique et une surveillance précoce permettra de s'adapter rapidement à un éventuel déficit. Le Grenache et le Viognier étant particulièrement sensibles à ce déficit, une attention particulière devra être portée sur ces deux cépages dès le démarrage de la vigne.



Les niveaux de fer et de manganèse restent bas et des apports précoces peuvent d'ores et déjà s'envisager en démarrage de cycle pour favoriser le fonctionnement photosynthétique et ne pas pénaliser le rendement de 2022.

Les niveaux de zinc sont assez bas, le Grenache est assez mauvais assimilateur de cet élément qui pourrait jouer un rôle dans les phénomènes de coulure (qui sont multifactoriels). Sur des parcelles sensibles à la coulure, des apports pourront être effectués avant floraison.

Le bore a été bien assimilé et mis en réserve.

Début de cycle 2022 :

La vigne devrait débourrer correctement car les réserves sont suffisantes, y compris pour les parcelles gelées qui ont mieux réagi que prévu.

Les réserves d'eau dans les sols sont extrêmement basses car une sécheresse hivernale historique sévit sur le pourtour méditerranéen. Le manque d'eau risque de limiter l'activité du sol et de gêner l'assimilation de certains éléments, notamment l'azote et le potassium qui doivent être en solution pour être absorbés par les racines.

Il serait bénéfique d'irriguer la vigne précocement en apportant environ 30 mm avant le débourrement pour les exploitations équipées d'un système d'irrigation et si la réglementation le permet. C'est une irrigation longue mais qui a le bénéfice de stocker de l'eau dans le sol, afin d'humecter la terre en profondeur sur un volume suffisant qui correspond à la zone prospectée par les racines. La quantité peut être modulée en fonction de la granulométrie des sols et de leur profondeur, notamment si une étude d'humectation des sols a été réalisée.

Après ce tour d'eau, il est important de purger le système d'irrigation pour se prémunir d'éventuel dégâts causés par des gelées de printemps.

Les irrigations plus tardives en fin de printemps et en été ont un rôle compensateur vis-à-vis de l'évapotranspiration mais ne permettent pas de reconstituer la réserve hydrique.